



Conseil économique et social

Distr. générale
18 septembre 2007
Français
Original : anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Seizième session

Vienne, 23-27 avril 2007

Point 5 de l'ordre du jour

**Utilisation et application des règles et normes
des Nations Unies en matière de prévention du crime
et de justice pénale**

Résultats de la Réunion du Groupe intergouvernemental d'experts chargé d'élaborer un instrument de collecte d'informations sur les règles et normes des Nations Unies portant principalement sur les questions relatives aux victimes

Rapport du Secrétaire général

Additif

Questionnaire sur les règles et normes des Nations Unies portant principalement sur les questions relatives aux victimes*

Le présent questionnaire n'a pas pour objet de contrôler l'application effective des règles et des normes, mais plutôt de collecter des informations ciblées pour disposer d'exemples illustrant leur utilisation et leur application et parvenir à déterminer précisément les besoins en la matière, aux fins d'améliorer la coopération technique.

* Le présent questionnaire, qui figurait initialement à l'annexe I du document portant la cote E/CN.15/2007/3, fait l'objet d'un nouveau tirage en tant qu'additif afin de tenir compte des modifications qu'y a apportées le secrétariat de la Commission.



Nom de l'État :

Date de réception du questionnaire :

Nom de l'autorité :

Adresse postale complète :

Nom de la personne ou du service à contacter :

Titre ou fonction :

Téléphone :

Télécopieur :

Adresse électronique :

Site Web (si disponible) :

Première partie

Mesures législatives

1. Qui, dans votre pays, est compétent pour promulguer et faire appliquer les mesures législatives relatives aux victimes?¹

2. Veuillez donner ci-dessous des exemples de législation relative aux victimes de la criminalité adoptée dans votre pays, y compris pour répondre aux besoins de groupes spécifiques de victimes (par exemple enfants et victimes du terrorisme, de la traite, de la violence dans la famille, d'abus sexuel, d'abus de pouvoir ou d'infractions liées à la drogue, ou autres groupes de victimes).

Description générale

Titre et référence

Date d'adoption

Aucune

Dans ce cas, veuillez expliquer pourquoi aucune mesure législative de ce type n'a été adoptée dans votre pays, puis passez à la question 6.

¹ On entend par « victimes » des personnes qui, individuellement ou collectivement, ont subi un préjudice, notamment une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, une souffrance morale, une perte matérielle, ou une atteinte grave à leurs droits fondamentaux, en raison d'actes ou d'omissions qui enfreignent les lois pénales en vigueur dans un État Membre, y compris celles qui proscrivent les abus criminels de pouvoir. Une personne peut être considérée comme une « victime » que l'auteur soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou déclaré coupable, et quels que soient ses liens de parenté avec la victime. Le terme « victime » inclut aussi, le cas échéant, la famille proche ou les personnes à la charge de la victime directe et les personnes qui ont subi un préjudice en intervenant pour venir en aide aux victimes en détresse ou pour empêcher la victimisation. Il désigne également des personnes qui, individuellement ou collectivement, ont subi des préjudices, notamment une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, une souffrance morale, une perte matérielle, ou une atteinte grave à leurs droits fondamentaux, en raison d'actes ou d'omissions qui ne constituent pas encore une violation de la législation pénale nationale, mais qui représentent des violations des normes internationalement reconnues en matière de droits de l'homme [voir par. 1, 2 et 18 de la Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir (résolution 40/34 de l'Assemblée générale, annexe)].

3. Votre pays dispose-t-il de mesures législatives pour répondre à la situation particulière des enfants victimes?

4. Quelles sont, le cas échéant, les difficultés qui ont été rencontrées dans l'application de ces mesures législatives?

5. Pouvez-vous faire part de pratiques optimales qui pourraient être utiles à d'autres pays? (Veuillez préciser)

Deuxième partie

Assistance et aide aux victimes

6. a) Dans quelle mesure les victimes bénéficient-elles des types d'assistance énoncés dans le tableau ci-après?

6. b) Lorsque cette assistance n'est pas offerte à titre gracieux, ceux qui n'ont pas les moyens de la payer peuvent-ils y accéder?

Type d'assistance	Fréquence de prestation de l'assistance					Assistance disponible aux personnes qui n'en ont pas les moyens (cochez une case)
	Jamais	Rarement	Quelquefois	Le plus souvent	Toujours	
Assistance immédiate d'urgence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide matérielle (y compris financière)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soins médicaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Type d'assistance	Fréquence de prestation de l'assistance					Assistance disponible aux personnes qui n'en ont pas les moyens (cochez une case)
	Jamais	Rarement	Quelquefois	Le plus souvent	Toujours	
Assistance psychologique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistance sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistance éducative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistance juridique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistance à long terme (réadaptation, réinsertion, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (veuillez spécifier)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7. a) Les victimes de la criminalité dans votre pays ont-elles accès à une assistance juridique financée par l'État tout au long la procédure pénale?

Oui Non

7. b) Cette assistance est-elle fournie aux non-nationaux?

Oui (Veuillez spécifier) Non

8. Dans quelle mesure les enfants victimes bénéficient-ils de mesures d'assistance spécifiques?

<i>Jamais</i>	<i>Rarement</i>	<i>Quelquefois</i>	<i>Le plus souvent</i>	<i>Toujours</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

9. Quels sont les principaux fournisseurs de ces services? (Veuillez cocher la (les) case(s) correspondante(s))

Institutions/organismes publics

Organisations non gouvernementales

Autre (veuillez préciser)

10. Quels sont, s'il en existe, les mécanismes en place aux échelons local et national pour coordonner la fourniture de services d'assistance aux victimes? (Veuillez préciser)

11. Des mesures ont-elles été prises dans votre pays pour faciliter l'échange d'informations et d'expertise entre les organismes publics et les organisations non gouvernementales qui s'occupent des victimes?

Oui

Non

Si la réponse est "Oui", veuillez préciser.

12. Votre pays a-t-il adopté des politiques et/ou des règles nationales pour fournir une assistance aux victimes?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez préciser et indiquer l'année où ces politiques et/ou règles ont été adoptées.

Troisième partie

Information

A. Informations générales destinées au public

13. Dans votre pays, des actions d'information ou d'éducation ont-elles été menées pour sensibiliser le public aux effets néfastes de la criminalité et aux besoins des victimes?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez donner des exemples d'actions ayant porté leurs fruits.

B. Informations spécifiques destinées aux victimes

14. Les données ou informations suivantes sont-elles fournies aux victimes dans votre pays? (Si le service en question n'est pas disponible dans votre pays, veuillez cocher « Inexistant ».)

	<i>Jamais</i>	<i>Rarement</i>	<i>Quelquefois</i>	<i>Toujours</i>	<i>Inexistant</i>
Existence de services d'assistance médicale, psychologique, sociale et autres, ainsi que des moyens d'en bénéficier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Existence de services de conseil juridique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coût des conseils juridiques, le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Existence d'une assistance juridique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coût de l'assistance juridique, le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comment et dans quelles circonstances obtenir une protection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité d'obtenir une restitution de la part de l'auteur de l'infraction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité d'obtenir une indemnisation de l'État, le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilité d'obtenir une aide financière d'urgence, le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Existence de possibilités d'obtenir une restitution de la part de l'auteur de l'infraction et une indemnisation de l'État au moyen d'actions au civil ou par tout autre moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Détention de l'auteur présumé de l'infraction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Existence de mécanismes d'aide aux victimes en cas de dépôt d'une plainte et de participation à l'enquête et à la procédure judiciaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15. Veuillez indiquer si les types d'informations énumérés ci-après sont mis à la disposition des victimes/témoins.

	<i>Victimes en général</i>		<i>Enfants victimes*</i>		<i>Enfants témoins*</i>	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Processus judiciaire et rôle (statut) de la victime	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Existence de mesures de protection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moment et modalités de témoignage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moment et modalités de recours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Façon dont l'interrogatoire sera mené	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lieux et heures précis des audiences et tout autre événement pertinent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mécanismes existants pour revoir les décisions concernant les victimes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déroulement de la procédure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aboutissement du cas les concernant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appréhension et arrestation du suspect	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Détention de l'accusé et tout changement prévisible de la situation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Décision du procureur et développements de l'après procès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Issue de l'affaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre information (veuillez préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Ainsi que les parents, tuteurs ou représentants légaux s'il y a lieu.

16. Votre pays a-t-il pris des mesures pour veiller à ce que les victimes reçoivent les informations dont elles ont besoin dans une langue et d'une manière qu'elles comprennent?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez préciser.

17. Des mesures ont-elles été prises dans votre pays pour veiller à ce que les informations soient transmises aux victimes en temps utile?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez préciser.

Quatrième partie

Victimes dans le cadre du processus de justice²

18. Dans votre pays, les agents des services de justice pénale et autres indiqués ci-après reçoivent-ils habituellement une formation spécifique sur la manière de traiter les victimes en général et/ou les enfants victimes et témoins³ (notamment en ce qui concerne l'entretien, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire) en vue d'éviter une victimisation secondaire?⁴

	<i>Victimes en général</i>		<i>Enfants victimes et témoins</i>	
	Oui	Non	Oui	Non
Services de police	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avocats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorités pénitentiaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agents de l'immigration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailleurs sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personnel médical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (veuillez préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

² Le terme « processus de justice » désigne la détection des actes criminels, le dépôt de la plainte, l'enquête, les poursuites et les procédures de jugement et d'après-jugement, que l'affaire soit traitée dans un système de justice pénale national, international ou régional pour adultes ou pour mineurs, ou dans un système de justice informelle ou coutumière [voir par. 9 c) des Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels (résolution 2005/20 du Conseil économique et social, annexe)].

³ Le terme « enfants victimes et témoins » désigne les enfants et adolescents âgés de moins de 18 ans qui sont victimes ou témoins d'actes criminels, indépendamment de leur rôle dans l'infraction ou dans la poursuite du délinquant ou des groupes de délinquants présumés (voir par. 9 a) des Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels).

⁴ Le terme « victimisation secondaire » renvoie à la victimisation qui résulte non pas directement de l'acte criminel, mais de la réponse apportée à la victime par les institutions et les individus, voir Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, *Handbook on Justice for Victims* (Manuel sur la justice pour les victimes) (New York, 1999), p. 9 (en anglais uniquement).

19. Dans votre pays, les mécanismes d'aide sont-ils largement accessibles aux victimes en général et/ou aux enfants victimes et témoins aux étapes suivantes du processus de justice?

	<i>Victimes en général</i>		<i>Enfants victimes et témoins</i>	
	Oui	Non	Oui	Non
Dépôt d'une plainte (signalement d'une infraction)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enquête	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Procédure de jugement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Procédure d'après-jugement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Procédure correctionnelle (audiences de libération conditionnelle par exemple)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre procédure (veuillez préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

20. Votre pays a-t-il adopté des mesures pour faciliter le témoignage d'enfants victimes et témoins (par exemple, accompagnement de la victime, témoignage sur bande vidéo, témoignage par liaison vidéo, utilisation d'écrans, etc.)?

Oui Non

Si la réponse est « Oui », veuillez préciser.

21. Votre pays a-t-il adopté des mesures pour faciliter le témoignage de victimes vulnérables⁵ (par exemple, accompagnement de la victime, témoignage sur bande vidéo, témoignage par liaison vidéo, utilisation d'écrans, etc.)?

Oui Non

Si la réponse est « Oui », veuillez préciser.

22. Dans votre pays, les points de vue et les préoccupations des victimes peuvent-ils être présentés et examinés aux étapes appropriées du processus de justice, lorsque leurs intérêts personnels sont en cause?

Oui Non

⁵ Par exemple, victimes de la criminalité organisée et de la traite des êtres humains, victimes du terrorisme, victimes de violences dans les relations intimes, victimes de la violence contre les femmes et victimes de violences sexuelles.

Si la réponse est « Oui », veuillez donner des détails.

23. Dans votre pays, les victimes peuvent-elles communiquer des informations au tribunal sur les répercussions que l'infraction a eues sur elles?⁶

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez donner des détails.

Cinquième partie

Moyens non judiciaires de règlement des différends

24. Dans votre pays, est-il possible de recourir, au besoin, à des moyens non judiciaires de règlement des différends, tels que la médiation, l'arbitrage, le droit coutumier et les pratiques autochtones de justice, pour faciliter la conciliation et obtenir réparation pour les victimes?

Oui

Non

Si la réponse est "Non", veuillez passer à la question 27. Si la réponse est « Oui », veuillez donner des détails.

25. Le recours à des moyens non judiciaires de règlement des différends est-il réglementé par des lignes directrices ou normes appropriées, telles que les Principes fondamentaux concernant le recours à des programmes de justice réparatrice en matière pénale?⁷

Oui

Non

⁶ Dans certains pays de *common law*, les victimes peuvent faire une « déclaration sur les répercussions de l'infraction », c'est-à-dire qu'elles remplissent un formulaire (souvent avec l'aide du procureur ou d'une autre autorité) où elles indiquent les répercussions de l'infraction, les biens perdus ou endommagés, les autres pertes financières qu'elles ont subies et les conséquences que l'incident a eues sur leur vie. Dans d'autres juridictions, comme les pays de droit romain, les victimes peuvent se constituer partie civile, ce qui leur permet de participer à la procédure et de donner au tribunal des informations sur les conséquences physiques, morales ou autres de l'infraction. Voir le *Handbook on Justice for Victims*, p. 39.

⁷ Résolution 2002/12 du Conseil économique et social, annexe.

Si la réponse est « Oui », veuillez préciser.

26. Les victimes qui recourent aux moyens non judiciaires susmentionnés bénéficient-elles d'une aide?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez préciser le type de soutien qui est fourni et par qui.

Sixième partie

Vie privée

27. Votre pays a-t-il adopté des mesures pour protéger la vie privée des victimes (par exemple, interdit de publication, procès à huis clos)?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez préciser.

28. Votre pays a-t-il adopté des mesures spécifiques pour protéger la vie privée des enfants victimes et témoins (par exemple, interdit de publication, procès à huis clos)?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez préciser.

29. Des lignes directrices ont-elles été adoptées dans votre pays pour et/ou par les médias pour protéger les intérêts des victimes et mettre fin à leur victimisation?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez les décrire.

30. Des lignes directrices spécifiques ont-elles été adoptées dans votre pays pour et/ou par les médias pour protéger l'intérêt des enfants victimes et témoins et mettre fin à leur victimisation?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez les décrire.

Septième partie

Restitution, réparation⁸ et indemnisation⁹

31. La législation de votre pays permet-elle à la victime (et, le cas échéant, à sa famille et/ou à ses ayants droit) d'obtenir restitution et réparation de la part du délinquant dans le cadre d'une procédure pénale? (Veuillez cocher la (les) case(s) correspondante(s).)

Victime

Famille de la victime

Ayants droit de la victime

32. Si la législation de votre pays prévoit la réparation, celle-ci peut-elle inclure ce qui suit? (Veuillez cocher la (les) case(s) correspondante(s).)

Restitution de biens

Remboursement des dépenses engagées

Fourniture de services

Rétablissement des droits

Indemnité pour les préjudices
ou les pertes subis

⁸ Les termes « restitution et réparation » signifient que les auteurs d'actes criminels ou les tiers responsables de leur comportement doivent, en tant que de besoin, réparer équitablement le préjudice causé aux victimes, à leur famille ou aux personnes à leur charge. Cette réparation doit inclure la restitution des biens, une indemnité pour le préjudice ou les pertes subis, le remboursement des dépenses engagées en raison de la victimisation, la fourniture de services et le rétablissement des droits (voir par. 8 de la Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir).

⁹ Le terme « indemnisation » signifie que les États doivent assurer une indemnisation financière, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une indemnisation complète auprès du délinquant ou d'autres sources (voir par. 12 de la Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir).

Autre (veuillez préciser)

33. La législation de votre pays reconnaît-elle la restitution comme une sentence possible?

Oui Non

34. Votre pays a-t-il établi des mécanismes appropriés pour l'exécution des décisions accordant réparation?

Oui Non

Si la réponse est « Oui », veuillez les décrire.

35. Dans votre pays, existe-t-il des mécanismes étatiques d'indemnisation des victimes (et, le cas échéant, de leur famille et/ou ayants droit)? (Veuillez cocher la (les) case(s) correspondante(s).)

Victimes

Famille de la victime

Ayants droit de la victime

Si la réponse est "Non" dans les trois cas, veuillez passer directement à la question 39.

Si la réponse est « Oui », veuillez donner des détails sur les conditions requises (notamment quelles sont les personnes qui peuvent prétendre à une indemnisation de l'État et pour quels types d'infraction).

36. Les nationaux d'autres pays qui sont victimes d'actes criminels dans votre pays peuvent-ils obtenir une indemnisation de l'État?

Oui Non

Si la réponse est « Oui », est-elle sous réserve de réciprocité? Veuillez expliquer.

37. Quels types de préjudices peuvent-ils être indemnisés par l'État? (Veuillez cocher la (les) case(s) correspondante(s).)

Traitement et rééducation pour dommages corporels

Traitement et rééducation pour dommages psychologiques

Perte de revenu

Frais funéraires

Perte d'aliments pour des personnes à charge

Douleur et souffrance

Préjudice matériel

Autre (veuillez préciser)

38. Quelles sont les sources de financement du mécanisme d'indemnisation étatique? (Veuillez cocher la (les) case(s) correspondante(s).)

Fonds publics

Avoirs du délinquant confisqués

Amendes

Taxes spéciales

Surtaxes

Produit du crime saisi

Autre source (veuillez préciser)

39. Votre pays prévoit-il d'autres types de mesures pour réduire les répercussions négatives d'actes criminels sur les victimes (par exemple, commémoration, excuses officielles)?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez les décrire.

Huitième partie

Recherche et campagnes de sensibilisation/prévention

40. Veuillez indiquer ci-dessous si des enquêtes sur la victimisation¹⁰ ont été menées dans votre pays ces dix dernières années? (Veuillez cocher la (les) case(s) correspondante(s).)

- | | |
|--|--------------------------|
| Enquêtes ponctuelles sur la victimisation | <input type="checkbox"/> |
| Enquêtes périodiques sur la victimisation | <input type="checkbox"/> |
| Enquêtes continues sur la victimisation | <input type="checkbox"/> |
| Enquêtes à objectifs multiples comportant un module sur la victimisation | <input type="checkbox"/> |
| Enquêtes sur la violence contre les femmes | <input type="checkbox"/> |
| Autre (veuillez préciser) | <input type="checkbox"/> |
| Aucune | <input type="checkbox"/> |

41. Veuillez indiquer ci-dessous s'il est prévu de mener de nouvelles enquêtes sur la victimisation prochainement (Veuillez cocher la (les) case(s) correspondante(s).)

- | | |
|--|--------------------------|
| Enquêtes ponctuelles sur la victimisation | <input type="checkbox"/> |
| Enquêtes périodiques sur la victimisation | <input type="checkbox"/> |
| Enquêtes continues sur la victimisation | <input type="checkbox"/> |
| Enquêtes à objectifs multiples comportant un module sur la victimisation | <input type="checkbox"/> |
| Enquêtes sur la violence contre les femmes | <input type="checkbox"/> |
| Autre (veuillez préciser) | <input type="checkbox"/> |
| Aucune | <input type="checkbox"/> |

42. Votre pays a-t-il pris des mesures pour prévenir la victimisation de types de victimes connus pour être à haut risque (par exemple, campagnes de sensibilisation ou de prévention)?

¹⁰ Les « enquêtes sur la victimisation » sont des enquêtes menées à grande échelle dans lesquelles des personnes sélectionnées de manière aléatoire sont interrogées sur leur expérience de la criminalité.

Neuvième partie

Normes et coopération internationales

43. La Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir est-elle accessible au public dans la (les) langue(s) officielle(s) de votre pays?

Oui

Non

Veillez préciser.

44. Les Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels sont-elles accessibles au public dans la (les) langue(s) officielle(s) de votre pays?

Oui

Non

Veillez préciser.

45. Les professionnels¹¹ en contact avec les victimes ont-ils été mis au courant des dispositions de la Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez expliquer comment.

46. Les professionnels en contact avec les enfants victimes et témoins ont-ils été mis au courant des dispositions des Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels?

Oui

Non

¹¹ Le terme « professionnels » est entendu dans un sens plus large qui inclut les bénévoles [voir Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels, par. 9 b)].

Si la réponse est « Oui », veuillez expliquer comment.

47. Votre pays a-t-il pris des mesures pour coopérer avec d'autres pays en matière d'assistance et de protection aux victimes d'actes criminels?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez préciser.

Dixième partie

Assistance technique

48. Avez-vous rencontré des difficultés dans l'utilisation et l'application des règles et normes des Nations Unies relatives aux victimes dans votre pays?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez donner des détails.

49. Êtes-vous au courant des possibilités d'assistance technique que pourraient offrir les organismes des Nations Unies dans ce domaine?

Oui

Non

50. Votre pays a-t-il besoin d'une assistance technique dans l'utilisation et l'application des règles et normes des Nations Unies relatives aux victimes?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez préciser.

51. Votre pays est-il en mesure de fournir une assistance technique (par exemple, échange de bonnes pratiques) dans l'utilisation et l'application des règles et normes des Nations Unies relatives aux victimes?

Oui

Non

Si la réponse est « Oui », veuillez préciser.
